

La précarité alimentaire dans la Loire (42)

Etat des lieux 2023 pour la
Direction départementale de
l'emploi, du travail et des
solidarités de la Loire (DDETS 42)





Sommaire

INTRODUCTION	3
I. CARACTERISER LA PRECARITE SUR LE TERRITOIRE	4
A. Portrait de la précarité dans la Loire	4
B. Les communes potentiellement à risques dans la Loire	5
a. Méthodologie du Scoring	5
b. Analyse des communes à risques de la Loire	6
II. LES ACTIONS MISES EN PLACE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE	9
A. Les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	9
a. Les acteurs institutionnels de la lutte contre la précarité alimentaire	9
b. Les acteurs têtes de réseau	15
c. Autres acteurs	20
B. L'offre d'aide alimentaire sur le territoire	23
a. Les différents services d'aide alimentaire	23
b. Répartition de l'offre au regard des besoins	27
III - LES GRANDS ENJEUX MIS EN AVANT PAR LES ACTEURS	31
A. Les enjeux logistiques	31
a. Les approvisionnements des associations de la Loire	31
b. Le fonctionnement des opérateurs logistiques et les ressources en stockage et transport	34
B. Les publics de l'aide alimentaire	35
III. LES ATTENTES VIS-A-VIS DE LA COORDINATION	39
ANNEXE : LISTE DES ENTRETIENS REALISES	38

Introduction

Reconnue d'intérêt général, areligieuse et apolitique, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif qui agit dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion. À cette fin, elle participe pleinement depuis 10 ans au déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociale.

Ce travail d'état des lieux a été réalisé dans la Loire en 2023 par l'Ansa, dans le cadre du projet « structurer et développer la lutte contre la précarité alimentaire ». Il a été intégralement financé par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes (DREETS ARA), dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté.

Un travail similaire est mené dans plusieurs DDETS d'Auvergne-Rhône-Alpes : Allier, Cantal, Haute-Savoie et Haute-Loire.

L'objectif de cet état des lieux est de donner une première vision d'ensemble aux acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire du territoire, dans le cadre de l'émergence d'une coordination de niveau départemental menée par la DDETS.

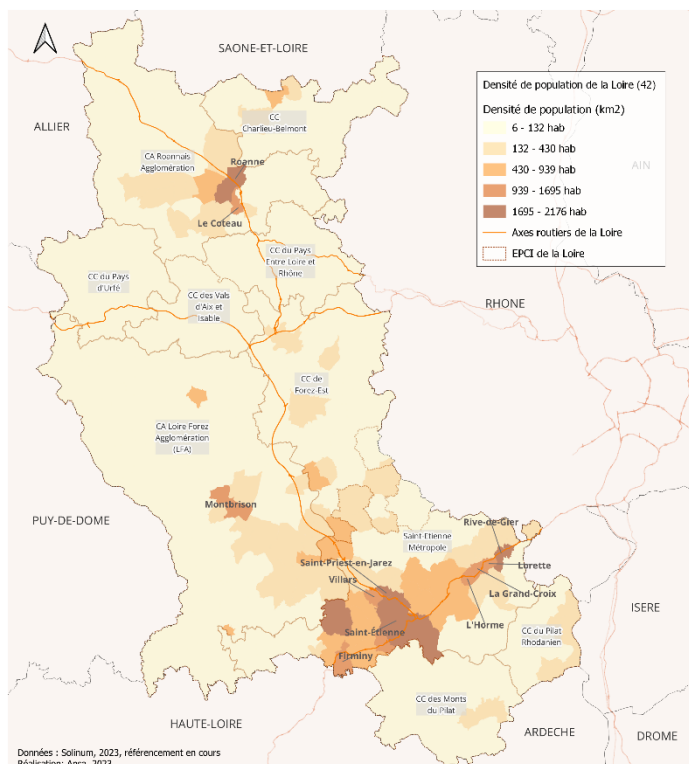
L'Ansa remercie tous les acteurs qui ont été associés à cet état des lieux pour le temps consacré et les données partagées, et tout particulièrement la DDETS pour son rôle d'encadrement, de suivi et de facilitation tout au long du processus.

I. Caractériser la précarité sur le territoire

A. Portrait de la précarité dans la Loire

La Loire est un département **très dense**, rassemblant ses 760 000 habitants dans **10 EPCI** : la métropole de Saint Etienne au Sud, l'agglomération du Roannais au Nord et l'agglomération Loire Forez à l'Est, autour de Montbrison. 7 communautés de communes rassemblent les autres communes, plus rurales.

Les indicateurs globaux de précarité et de part de publics plus susceptibles de basculer dans une situation de précarité alimentaire sont **supérieurs aux moyennes régionales et nationales**, avec un revenu médian inférieur et un taux de pauvreté et de chômage supérieur.



51% de la population est couverte par au moins une prestation CAF en 2022 et près d'un tiers des foyers allocataires (48 200) vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 euros mensuels¹.

Données Insee	Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Population départementale (2020)	768 508 personnes, soit 9,5% de la population régionale	8 078 652 de personnes	66 524 000 personnes
Densité de population (2020)	160,8 habitants au km²	115,8 habitants au km²	106,2 habitants au km²
Taux de pauvreté (2020)	15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté	12,7 %	14,4 %
Taux de Chômage (2022)	7,2 % de la population	6,3 %	7,1 %
Médiane du revenu disponible (2020)	21 380 euros par unité de consommation	23 110 euros	22 400 euros
Rapport interdécile (2020) indique les écarts de revenu entre les 10% les ménages les plus pauvres et les 10% les ménages les plus riches	3	3,3	3,4

Données Insee 2020	Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Part des familles avec 3 enf. ou plus de - de 25 ans	10,2 %	9,1 %	9,1 %
Part des pers. âgées de 75 ans ou +	11 %	9,5 %	9,5 %
Part des familles monoparentales	13,9 %	14,8 %	16,7 %
Part des ménages d'une personne	37,7 %	37,5 %	37,4 %
Part des non ou peu diplômés	23,5 %	19,6 %	21,1 %

B. Les communes potentiellement à risques dans la Loire

a. Méthodologie du Scoring

Il n'existe pas d'indicateur de précarité alimentaire permettant de mesurer les personnes concernées sur un territoire et leur répartition. Cependant, **l'étude ALISIRS²** identifie plusieurs **facteurs de risque** associés à l'insécurité alimentaire. Les caractéristiques les plus fréquemment associées à l'insuffisance alimentaire sont :

- Toucher un **revenu** inférieur au seuil de pauvreté
- Être bénéficiaire de **minima sociaux**
- Résider en **HLM** ou dans un **IRIS « ouvrier »**
- Appartenir aux **CSP « employés »** et « ouvrier »
- Avoir un faible **niveau d'études**
- Être un **ménage monoparental**, avec **3 enfants ou plus** ou **ménage complexes**.

En s'appuyant sur les facteurs de risques recensés par la littérature, la **méthode de scoring** mobilisée dans cet état des lieux **compare la part des personnes à risques de précarité alimentaire entre les communes de la Loire**. La méthode réunit **plusieurs indicateurs socio-économiques** permettant d'émettre des hypothèses concernant la répartition des personnes à risque de précarité alimentaire.

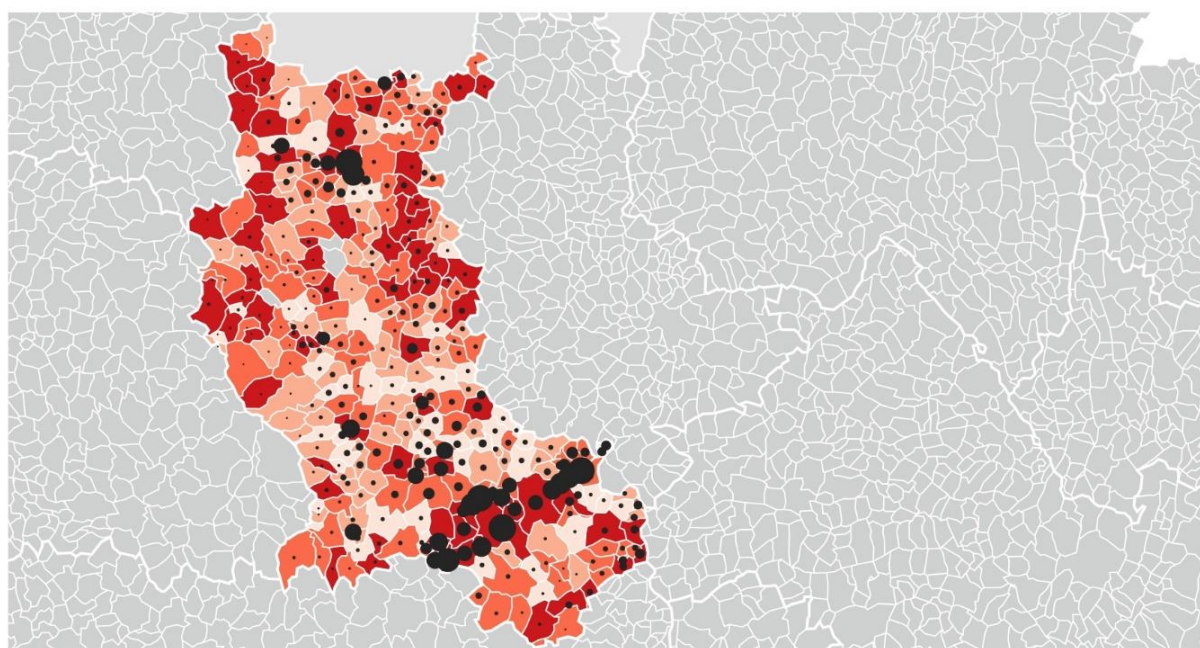
Part des familles avec 3 enf. ou plus de - de 25 ans 2019
 Part des pers. âgées de 75 ans ou + 2019
 Part des familles monoparentales 2019
 Part des ménages d'une personne 2019
 Part des individus immigrés en 2019
 La part des allocataires dont les ressources dépendent au moins pour moitié du RSA
 Part des chômeurs 2019
 Part des personnes couvertes par les foyers à bas revenu dans la population
 Part des non ou peu diplômés dans la population

² ALISIRS (2012). Chauvin, Caillavet, Cardon, Grillo, Lesieur, et al. Les inégalités sociales et territoriales des pratiques alimentaires, de l'obésité et de l'insécurité alimentaire dans l'agglomération parisienne en 2010. Rapport d'étude.

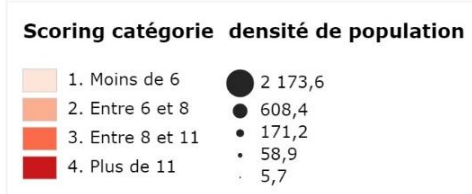
Dès lors, le scoring ci-dessous classe **les communes du département en 4 catégories, selon leur part plus ou moins importante de publics ayant des risques de basculer dans une situation de précarité alimentaire et donc d'avoir besoin de recourir à une aide alimentaire.**

Point de vigilance : Le scoring est un outil d'interprétation. Il permet d'émettre des hypothèses et mesurer des écarts infra-territoriaux, pour les étudier au regard des dispositifs d'aide existant. Le scoring n'est utile que s'il sert de base de dialogue avec l'ensemble des acteurs.

b. Analyse des communes à risques de la Loire



basemap from Admin Express IGN 2017



Made with Khartis

Note de lecture :

- Les communes avec le score le plus élevé ont potentiellement une part plus importante de personnes à risques en comparaison aux autres communes du département.

Les communes avec le score le plus faible ont potentiellement une part moins importante de personnes à risques en comparaison aux autres communes du département. C'est une logique comparative, cela ne signifie pas que ces communes n'ont pas de difficultés.

Tableau : Les communes à risques de la Loire

EPCI	Libellé	Population municipale	Scoring	QPV	Equipements et services
Saint-Etienne Métropole	Le Chambon-Feugerolles	11 857	18	OUI	Centres intermédiaires d'équipements et de services
Saint-Etienne Métropole	Firminy	16 953	18	OUI	Centres structurants
Saint-Etienne Métropole	Saint-Chamond	35 309	18	OUI	Centres structurants
Saint-Etienne Métropole	Rive-de-Gier	15 086	17		Centres structurants
CA Roannais Agglomération	Roanne	34 415	17	OUI	Centres majeurs
Saint-Etienne Métropole	Saint-Étienne	174 082	17	OUI	Centres majeurs
CA Loire Forez Agglomération	Saint-Bonnet-le-Château	1497	17		Centres intermédiaires d'équipements et de services
Saint-Etienne Métropole	Andrézieux-Bouthéon	10 108	16	OUI	Centres structurants
CC de Forez-Est	Feurs	8 352	16		Centres structurants
Saint-Etienne Métropole	La Grand-Croix	5 100	16		Centres intermédiaires d'équipements et de services
Saint-Etienne Métropole	Lorette	4 746	16		Centres locaux d'équipements et de services
CC Charlieu-Belmont	Charlieu	3714	16		Centres intermédiaires d'équipements et de services
CC du Pays entre Loire et Rhône	Régny	1490	16		Centres locaux d'équipements et de services
Saint-Etienne Métropole	La Ricamarie	7 943	16	OUI	Centres intermédiaires d'équipements et de services
CA Roannais Agglomération	Le Coteau	6 886	15		Centres intermédiaires d'équipements et de services
CA Loire Forez Agglomération	Montbrison	15 943	15	OUI	Centres structurants
CC de Forez-Est	Montrond-les-Bains	5 444	15		Centres intermédiaires d'équipements et de services
Saint-Etienne Métropole	Saint-Paul-en-Jarez	4 793	15		Centres locaux d'équipements et de services
CA Loire Forez Agglomération	Sury-le-Comtal	6 706	15		Centres intermédiaires d'équipements et de services
Saint-Etienne Métropole	Unieux	8 448	15	OUI	Centres intermédiaires d'équipements et de services
CC de Forez-Est	Balbigny	2837	15		Centres intermédiaires d'équipements et de services
CA Loire Forez Agglomération	Boën-sur-Lignon	3025	15		Centres intermédiaires d'équipements et de services
CC du Pays d'Urfé	Saint-Priest-la-Prugne	424	15		Communes non-pôles

Dans la Loire, **3 EPCI concentrent les trois quart des communes les plus à risques** (avec un score égal ou supérieur à 15) : Saint-Etienne Métropole, CA Roannais Agglomération et CA Loire Forez Agglomération.

Parmi les 23 communes les plus à risques, **13 sont situées dans la métropole de Saint Etienne et l'agglomération de Roanne avec une plus forte densité d'habitants** et de nombreux quartiers QPV : Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Roanne, Saint-Étienne, Andrézieux-Bouthéon, Feurs, La Grand-Croix, Lorette, La Ricamarie, Le Coteau, Montbrison, Montrond-les-Bains, Saint-Paul-en-Jarez, Sury-le-Comtal et Unieux. Si ces communes concentrent des difficultés sociales fortes, elles enregistrent aussi pour la plupart une **plus forte couverture d'équipement et de services**.

Des risques existent aussi dans les territoires ruraux. Parmi les communes les plus à risques, 7 sont des **communes rurales** (6 sont des **bourgs ruraux**, une est une **commune rurale à habitat dispersé**) : Saint-Bonnet-le-Château, Charlieu, Régny, Balbigny, Boën-sur-Lignon, Saint-Priest-la-Prugne.

Résider dans une commune rurale provoque un éloignement de l'offre de services et suppose notamment de **parcourir une distance plus longue pour accéder à l'offre alimentaire classique et d'aide alimentaire**. Par exemple, la commune de Saint-Priest-la-Prugne est une commune non-pôle, c'est-à-dire qu'elle possède des équipements et des services mais leur offre est insuffisante par rapport à celle des autres communes du département.

Mais malgré ces problématiques de mobilité et de manque d'équipement bien connues, les communes rurales se caractérisent aussi par **une faible visibilité de la pauvreté** et des « représentations collectives » multiples, sous-tendant souvent dans les esprits une solidarité locale comme « filet de sécurité »³.

Enfin, **parmi les 23 communes les plus à risques, 16 sont éligibles au dispositif de la cantine à un euro** (Saint-Bonnet-le-Château, Andrézieux-Bouthéon, Feurs, La Ricamarie, Le Coteau, Montrond-les-Bains, Saint-Paul-en-Jarez, Sury-le-Comtal, Unieux, Balbigny, Boën-sur-Lignon, Saint-Priest-la-Prugne, Régny, Lorette, La-Grand-Croix, Roanne). **Seules trois d'entre elles ont mis en place le dispositif** (Régny, Lorette, La-Grand-Croix) et une (Roanne) est en attente de décision.

³ Ferrand Mathilde (2020), RCHRCH <https://www.univ-lyon2.fr/recherche/magazine/rchrchnumero1-janvier-2021>

II. Les actions mises en place en matière de lutte contre la précarité alimentaire

A. Les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire

a. Les acteurs institutionnels de la lutte contre la précarité alimentaire

La DDETS de la Loire et la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

En matière de précarité alimentaire, la **Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS) de la Loire** a la mission de coordonner la lutte contre la précarité alimentaire (instructions de 2020) et finance des actions via le BOP 304 et la stratégie de prévention et de la lutte contre la pauvreté

- En 2020 et 2021, le budget au titre du BOP304 était de 100 000 euros ; celui-ci a doublé en 2022 pour atteindre 200 000 euros.
 - o A ce titre sont financés principalement la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, les Restos du Cœurs, mais aussi des accueils de jour et de nuit, et de plus petites associations comme Saint Vincent de Paul.
- Plusieurs projets d'aide alimentation ont également été financés dans le cadre de la stratégie de prévention et de la lutte contre la pauvreté, sur l'année 2021 et 2022 à hauteur de 402 000 euros : la Croix Rouge Française (Roanne et Saint-Etienne : projet itinérant « Croix Rouge sur roues » et investissement), le CCAS de la ville de Saint Etienne (coordination de l'aide alimentaire), la cantine participative de Saint Etienne, l'Espace Boris Vian (projet « Cantoche » du quartier et épicerie solidaire », Familles Rurales (dynamique d'accessibilité alimentaire en territoires ruraux sur le Roannais), et la Fédération des centres sociaux (projet « Mieux manger avec les centres sociaux »).

La DDETS de la Loire est en lien direct avec la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, qui gère les crédits ministériels, lance des appels à projets, suit les habilitations régionales et instruit des demandes de subvention.

La Cantine à 1 euro : Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, une aide a été mise en place par l'Etat pour soutenir les communes rurales dans la mise en place de tarifications sociales à la cantine, avec une tranche à un euro maximum par repas pour les familles les plus modestes (quotient familial CAF inférieur ou égal à 1000€) et un remboursement de trois euros par repas par l'Etat.

195 communes sont éligibles dans la Loire – soit 60% des communes – et 21 communes ont mis en place la cantine à 1 euro (au 1^{er} juin 2023).

Le Département de la Loire et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le département est le **chef de file de l'action sociale** et agit dans ses champs de compétences : protection maternelle infantile (Pmi), protection de l'enfance, l'insertion (notamment des bénéficiaires Rsa), l'autonomie (des personnes âgées handicapées) et l'accueil et l'accompagnement social des personnes.

S'il n'a pas de compétence propre en matière de lutte contre la précarité alimentaire, le département de la Loire agit tout de même par plusieurs biais :

- **Les travailleurs sociaux et référents de parcours** qui interviennent sur l'ensemble du territoire et dirigent les personnes accompagnées vers les dispositifs d'aide adaptés. 104 points d'accueil existent sur le territoire.
- **Les aides financières individuelles au titre de l'aide vitale :**
 - o **Les allocations mensuelles au titre de l'aide vitale** (aide alimentaire, aide pour l'accès à la cantine et dépenses d'hygiène de première nécessité). En 2022 1 760 000 euros ont été distribués par le Département ce titre à 2080 bénéficiaires.
 - o **Les secours d'urgence enfance (aide alimentaire) :** 77 000 euros en 2022
 - o **Secours exceptionnel (aide alimentaire pour les publics sans enfants) :** 80 000 euros par an
 - o **Via le Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD), fonds copiloté et cofinancé avec la CAF de la Loire**, avec 25 000 euros accordés au titre de l'aide vitale en 2022.
- **Des subventions en fonctionnement aux associations d'aide alimentaire :** 14 associations sont soutenues en 2022 : la Croix rouge française (70 000 euros), la Banque alimentaire (40 000 euros), les Restos du Cœur (24 000 euros), le Secours Catholique (24 000 euros), le Secours Populaire (24 000 euros), le Comité d'entraide du Roannais (16 500 euros), L'œuvre philanthropique d'hospitalité et de l'asile de nuit (15 000 euros), l'association Triangle (15 000 euros), Saint Vincent de Paul (10 000 euros), Revivre (6000 euros), la Fondation Jean Léon le Prevost Aide aux détreesses (6000 euros), La part du colibri (2000 euros), le Comité d'entraide le panier Couramiaud (1000 euros), et Aide soutien partage (500 euros).
- **Le Département cofinance par de l'aide au poste et de l'aide à l'accompagnement des chantiers d'insertion (ACI) dont 5 jardins d'insertion :** Bio cultura dans le roannais, Jardin d'astrée, jardin d'Oasis et jardin d'avenir dans le Forez et les jardins de Valériane sur Rive De Gier.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes accorde des subventions d'investissement aux associations.

Les 10 intercommunalités (EPCI) de la Loire et les PAT

Les 10 EPCI (1 métropole, 7 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération), lorsqu'ils ont la **compétence politique de la ville** (contrats de ville, contrats locaux de santé), orientent leurs actions vers les publics en situation de pauvreté. Leurs autres compétences varient selon la politique des communes, qui peuvent faire le choix de leur déléguer des missions en matière de petite enfance,

culture, sport, ..., souvent dans une logique de mutualisation des équipements dans des territoires peu denses.

Exemple. En matière de lutte contre la précarité alimentaire, **Saint-Etienne Métropole** intervient sous différentes modalités :

- **Le PAT de Saint-Etienne Métropole** (voir informations ci-dessous)
- **Des aides financières individuelles : l'aide vitale alimentaire** dans le cadre du **FAJD (cofinancé et copiloté avec la CAF de la Loire)**, à hauteur de 87 935€ en 2022 (avec un montant de l'aide fixée à 8€ par personne et par jour)
- **Un soutien à la Fabuleuse Cantine**, tiers lieu nourricier à Saint-Etienne : une subvention de 50 000 euros en investissement a été accordée dans le cadre d'une convention de partenariat par la Métropole, et dans le cadre du PAT. La Fabuleuse Cantine s'engage ainsi à mettre en œuvre un programme d'actions en direction des publics précaires et/ou isolés, selon deux axes :
 - o Sensibiliser à une alimentation saine, locale et durable (ateliers cuisine et anti/gaspi en direction d'un public précaire et jeunes en difficulté, travailleurs sociaux, associations d'aide alimentaire ; réalisation d'outils de sensibilisation, à diffuser dans les épiceries sociales et solidaires lieux d'accueils, association d'aide alimentaire, travailleurs sociaux)
 - o Réduire les inégalités sociales, prévenir l'exclusion et rompre l'isolement des jeunes/étudiants ou des publics précaires (expérimentation de tickets repas à 4 euros pour jeunes bénéficiaires de l'aide vitale alimentaire dans le cadre du FAJD, personnes hébergées en centre d'accueil, en voie de marginalisation ; conduite de formations ; identification de la Fabuleuse cantine comme tiers lieu nourricier et culturel)



Il serait intéressant d'avoir une visibilité sur les actions en matière de lutte contre la précarité alimentaire de l'ensemble des EPCI du département.

Les EPCI peuvent aussi porter des **Projets alimentaires territoriaux (PAT)**, qui permettent de structurer les initiatives locales autour de l'alimentaire. Depuis 2021, les PAT sont de plus en plus encouragés à développer un axe justice sociale. 5 PAT sont recensés dans la Loire :

- **Le PAT de Loire Forez agglomération** (reconnaissance de niveau 1 en mai 2021)
- **Le PAT des Monts du Pilat** (reconnaissance de niveau 1 en mai 2021)
- **Le PAT de la communauté de communes Forez Est** (reconnaissance de niveau 1 en mai 2021)
- **Le PAT de Saint Etienne Métropole** (reconnaissance de niveau 1 en février 2021)
- **PAT du Roannais** (reconnaissance de niveau 2 en février 2021)

Le PAT de Saint Etienne Métropole

Après un an de concertation de 2021 à 2022, le programme d'action du PAT a été voté en février 2023, organisé autour de 5 axes :

1. « Maintenir une agriculture de proximité et accompagner sa transition »,
2. « Valoriser la filière alimentaire et fédérer les acteurs »,
3. **« Réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation »**,
4. « Sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable »,
5. « Animation d'une gouvernance alimentaire ».

La question de la précarité alimentaire est donc traitée en tant qu'un axe à part entière du PAT, avec plusieurs objectifs opérationnels définis :

- Recenser l'existant et mieux coordonner les actions pour plus de lisibilité et d'efficacité ;
- Encourager la création et la poursuite d'activités de promotion d'une alimentation saine à destination des publics précaires ;
- Communiquer et faire connaître les initiatives du territoire ;
- S'appuyer sur la restauration collective pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité ;
- Améliorer les conditions de travail et les revenus des agriculteurs.

Plusieurs **actions** ont déjà été engagées :

- Un travail de **recensement des initiatives** de solidarités alimentaire (avec rencontre de 11 CCAS) ;
- La mise en place de **marchés solidaires** pour des bénéficiaires de l'aide alimentaire avec le Secours Populaire sur Saint-Etienne et l'Ondaine, et un travail engagé avec les CCAS concernés pour définir un modèle d'orientation ;
- Le soutien à des initiatives de lutte contre la précarité alimentaire, via **l'appel à projet du PAT « Accès à des publics précaires à une alimentation saine, durable, locale ? »**. **6 projets ont été soutenus** au titre de la première session de l'AAP en janvier 2023, 2 sessions par an auront lieu jusqu'en 2026 pour soutenir des projets visant l'accès à une alimentation de qualité.
 1. Aménagement d'une cuisine et projet de repas solidaires et d'ateliers par l'Amicale Laïque Beaubrun ;
 2. Projet de jardin d'insertion partagé et d'ateliers par l'association et ACI Parc Montaud ;
 3. Projet de jardin partagés et d'ateliers par le centre social Soleil Levant Firminy ;
 4. Projet de jardins pédagogique et partagé avec tiers lieu et organisation d'atelier par le collectif Vivre ensemble à Montreynaud ;
 5. Réaménagement de l'épicerie solidaire des Quatre Ponts ;
 6. Projet d'épicerie solidaire avec ateliers cuisine / cantine solidaire par l'Espace Boris Vian – Centre social.

Le PAT du Roannais

Il s'agit d'un PAT inter EPCI regroupant 5 intercommunalités et porté par Roannais Agglomération. Dans le cadre de l'élaboration du PAT, une stagiaire, Cécile Terrien, a été accueillie en 2018 et a réalisé un mémoire de master faisant l'état de la précarité alimentaire et des réponses d'aides apportées dans le Roannais : **« La démocratie alimentaire à l'épreuve de l'insécurité alimentaire – quels**

enseignements tirer de la précarité alimentaire dans le Roannais ? », publié en 2019. Cette intervention a permis au PAT d'identifier ces enjeux. Le PAT dispose depuis 2021 d'un diagnostic (qui inclue dans la partie « insécurité alimentaire » les éléments de Cécile Terrien) et d'un programme d'actions centré autour de six objectifs : produire mieux, approvisionner localement, consommer local, consommer mieux, réduire le gaspillage, valoriser le patrimoine.

La **précarité alimentaire n'est donc pas travaillée comme un axe du PAT**

(notamment par manque de temps de la part de la chargée d'animation du PAT), mais au sein d'actions spécifiques : information sur le don alimentaire, redirection ponctuelle de producteurs avec surplus vers la restauration collective ou la banque alimentaire, diffusion de listes de producteurs locaux aux assistantes sociales et Familles Rurales, tentative de mise en place de projets de jardins partagés chez des personnes isolées / âgées en milieu rural...

Les CCAS et CIAS

Dans le cadre de leurs missions d'action sociale et de lutte contre l'exclusion, les **CCAS et CIAS** interviennent dans le champ de l'aide alimentaire, sous des **formes majoritairement financières** (chèques et bons alimentaires). Selon leurs orientations, les CCAS peut aussi distribuer des colis, porter des épiceries sociales, soutenir les associations sous forme de subventionnement ou mise à disposition de locaux ou jouer un rôle de coordinateur des acteurs⁴.

Dans la Loire, plusieurs CCAS sont identifiés comme investis sur la problématique de la précarité alimentaire, au-delà de chèques et bons alimentaires. 11 CCAS s'approvisionnent à la Banque Alimentaire :

- CCAS de Bonson
- CCAS de Chazelles / Lyon
- CCAS de Feurs
- CCAS de Firminy
- CCAS de La Grand Croix
- CCAS de La Talaudière
- CCAS de Riorges
- CCAS de Roche la Molière
- CCAS de Saint Galmier
- CCAS de Saint Jean Bonnefonds
- CCAS de Sorbiers

5 de ces CCAS gèrent une épicerie sociale ; les 6 autres font des distributions de colis.

Le CCAS de Saint-Etienne a également monté une coordination de l'aide alimentaire sur la ville :

⁴ Lochet, Solchany (2021). Les CCAS, « coordinateurs naturels » de l'aide alimentaire ? *Vie sociale*, n°36, p. 127-141

Coordination de l'aide alimentaire – CCAS de Saint-Etienne

En 2021, le CCAS de Saint-Etienne prend en charge la mise en place d'une distribution de colis alimentaires en été (juillet-août), période à laquelle les associations de la ville n'effectuent plus de distributions, afin d'assurer la continuité de l'aide. Cette distribution a lieu dans un local de la ville, mis à disposition au Secours Populaire pendant toute l'année – l'été, le local est partagé avec le CCAS. La distribution est coordonnée par le CCAS (un poste dédié à l'époque, deux actuellement). Concrètement, la BA approvisionne la Croix Rouge (produits secs et frais) qui livre les denrées au CCAS. Des achats sont également effectués à Auchan pour compléter les dons BA (notamment produits secs non fournis). Au début de la démarche, le CCAS était appuyé de bénévoles d'autres associations participant au dispositif pour les distributions (St Vincent de Paul, La part du colibri, Revivre, Aides aux détresses, Agoraé), mais face aux difficultés de mobilisation pendant l'été, le CCAS les assure. Les colis bénéficient à environ 600 familles : 593 familles aidées en 2021 sur 744 inscrits, et 502 familles aidées en 2022 sur 631 inscrits. Des travailleurs sociaux sont également présents sur place pour accompagner les personnes non-inscrites souhaitant bénéficier des colis.

De cette démarche est née le projet de coordination de l'aide alimentaire à Saint-Etienne. Plusieurs associations ont été rencontrées par les coordinateurs : les Restos du Cœur, St Vincent de Paul, les accueils de jour Revivre et Aides aux détresses, La part du Colibri, Agoraé, l'association familiale protestante, la Banque alimentaire, la Croix Rouge (à venir), et des tentatives de contact ont été faites auprès du Secours Populaire. Une réunion devait avoir lieu fin 2022 mais a été annulée suite à une réorganisation interne des services ; une première réunion est prévue (date non fixée). Plusieurs sujets / pistes de travail sont identifiées par les coordinateurs :

- Poursuite du travail sur les colis d'été
- Orientation des personnes et lien avec les travailleurs sociaux : un outil d'annuaire et de description du type d'aide alimentaires des associations à Saint-Etienne a été créé et transmis aux travailleurs sociaux pour permettre une meilleure orientation des personnes.
- Inscriptions et doublons : cas des personnes qui fréquentent plusieurs distributions (pas forcément un problème pour toutes les associations, mais idée d'offrir une meilleure aide)
- Améliorer la cohérence logistique : la ville prête des petits locaux épars (exemple : la Croix Rouge a 10 petits locaux de stockage). Idée de l'élaborer de créer une plateforme de stockage commune aux associations avec une logistique assurée par des salariés.
- Baisse des approvisionnements (BA / ramasses)
- Saturation des associations qui arrivent à leur maximum de capacité d'accueil : Restos du Cœur (1300 familles), St Vincent de Paul (900 familles), La part du colibri.

b. Les acteurs têtes de réseau

Qu'il s'agisse des Restaurants du Cœur, du Secours Populaire, du Secours Catholique ou de la Banque alimentaire, leur engagement en matière d'aide alimentaire et dans la réponse aux besoins d'urgence n'est plus à prouver.

Leurs organisations, structurées aux niveaux national et régional et/ou départemental, leur permet d'impulser une dynamique au niveau départemental et de fonctionner quasiment en autonomie, de manière très professionnalisée.

Les données du SIAA, qui compilent les données des associations habilitées nationales et des 16 associations habilitées au niveau régional, font état de 54533 bénéficiaires et 3361 tonnes de denrées distribuées dans la Loire en 2021. Ces données peuvent inclure des doubles comptes de bénéficiaires ou des erreurs de saisie, mais donnent un ordre de grandeur correspondant à 7% de la population du département.

	Nbre de bénéficiaires d'une aide alimentaire dans les foyers en 2022	Actions principales d'aide alimentaire en Loire	Ressources humaines	Aide alimentaire distribuée en 2022	Variations 2021 - 2022
Banque alimentaire	23 000 bénéficiaires via les 65 associations partenaires dont 11 CCAS	- Un siège à Saint-Etienne, une antenne à Roanne depuis septembre 2020 - 2 entrepôts : un à Saint-Etienne (1500 m2), un à Roanne (300-500m2) - Des zones de stockages à Saint-Etienne (notamment entrepôt de Casino à Saint-Bonnet-les-Oules) - 65 associations s'approvisionnement à la BA, dont 11 CCAS. Les associations participent aux frais par une cotisation relativement faible (0,05 euros par kilo jusqu'à 20 tonnes reçues, et 0,03 euros par kilo dès plus de 20 tonnes reçues ; si les 85 000 euros de participation visée par la BA n'est pas atteinte, un complément est demandé aux associations en fonction du nombre de bénéficiaires). - Les commandes sont informatisées et préparées à l'avance (chaque association reçoit telle quantité de denrées tel jour). Les ramasses ont lieu le matin (entre 6 et 7h) ; les produits sont ensuite pesés, triés puis répartis aux	130 bénévoles 4 salariés (3 à Saint-Etienne : directeur, chef de quai, assistante administrative ; 1 responsable d'antenne à Roanne)	2117 tonnes distribuées à l'année : 4 400 000 équivalents repas, (à raison de 500 grammes par repas)	1838 tonnes en 2020 2533 tonnes en 2021 2117 tonnes en 2022 = baisse de 16% entre 2021 et 2022 Hausse des demandes des associations autour de 7% entre 2022 et 2023

	Nbre de bénéficiaires d'une aide alimentaire dans les foyers en 2022	Actions principales d'aide alimentaire en Loire	Ressources humaines	Aide alimentaire distribuée en 2022	Variations 2021 - 2022
		associations qui viennent chercher leurs denrées le matin même. La BA livre de rares associations (notamment l'Asile de nuit) qui ne disposent pas de véhicules adaptés au transport des denrées. - La BA possède un atelier de transformation qui transforme des fruits ramassés et ne pouvant être distribués en l'état en confitures et pâtes de fruits : e, 2022, 4300 pots de confitures et 2900 barquettes de pâtes de fruits ont été fabriquées et distribuées aux associations.			
Restaurants du Cœur	15 000 personnes servies : 6000 familles, dont 1500 sur Saint-Etienne	- 18 centres en 2023, avec un siège à Saint-Etienne, avec une activité de distribution accompagnée - Un centre itinérant basé à Neulise, avec une activité de distribution dans des villages environnants à l'est du département. Les denrées sont stockées dans un local mis à disposition par la commune de Neulise. Les colis y sont préparés à l'avance pour les familles bénéficiaires, puis sont distribués dans les communes qui mettent à disposition un local discret pour effectuer la distribution. - Un entrepôt à Saint-Etienne - Un jardin solidaire (Rive-de-Gier), avec 6 tonnes de légumes produits pour le centre par des bénévoles et personnes aidées	629 bénévoles sur l'AD, dont : - Une quinzaine de bénévoles permanents pour le bureau de l'antenne - 12 à 15 bénévoles pour le centre itinérant de Neulise	Environ 1 400 000 repas 2022-23 Soit 1002 tonnes distribuées entre 2022 et 2023	Hausse de 22% des personnes aidées entre 2021 et 2022
Croix-Rouge Française	16885 personnes bénéficiant de la distribution alimentaire, soit 6579 familles (2022)	- 6 unités locales : Roannais, Firminy, Montbrison, Feurs, St Etienne, Pays du Giers. Toutes sont axées précarité alimentaire sauf Pays du Giers car une association d'aide alimentaire déjà installée (Panier Couramiaud) - Deux types de distributions : 1. Des distribution statiques : les personnes accompagnées viennent tous les 15j dans le local de l'UL pour récupérer des denrées (quantité préparée en fonction de la composition des ménages)	1 salarié sur Saint Etienne 987 bénévoles, dont environ 50% de bénévoles réguliers, et entre 10 et 20% de bénévoles qui sont aussi aidés	370 tonnes pour le département (2022)	Environ 10 à 15% de hausse sur les familles accompagnées, et augmentation des paniers distribués

	Nbre de bénéficiaires d'une aide alimentaire dans les foyers en 2022	Actions principales d'aide alimentaire en Loire	Ressources humaines	Aide alimentaire distribuée en 2022	Variations 2021 - 2022
		2. Des distributions itinérantes, action « Croix Rouge sur Roue » distributions en milieu rural, pour aller à la rencontre de familles identifiées par les CCAS ou services sociaux . 4 unités locales de base, sont les points de départ pour 21 points de distribution (en 2022) desservis une fois par quinzaine : colis à St Laurent la conche, Montrond, St André le Puy, Bellegarde, Valeille, Rozier, Cottance, Montchal, Panissières, Essertines, Balbigny, Bussières, Bourg Argental et locaux dédiés à Changy, Renaison, Lay, Böen sur Lignon et Sury le Comtal.			
Secours Catholique	Estimation du nombre de personnes concernées par les aides financières liées à une aide alimentaire en 2022 : 649 ménages	- 26 Equipes locales réparties sur 4 territoires : Roannais, Forez-Lyonnais, Saint-Etienne – couronne stéphanoise – Ondaine, et Gier- Pilat. 2 actions principales d'aide alimentaire : - Les aides financières et distribution de chèques alimentaires, sur orientation de travailleurs sociaux. Ces aides financières sont distribuées par chaque équipe locale qui font de l'accueil social ; chaque équipe a un budget, et les distributions d'aides supérieures à 100 euros passent en commission d'aides financières qui se réunit une fois par mois (une commission délégation Loire, une commission pour le secteur Pilat / Gier). - 80 jardiniers dans 7 jardins collectifs. Des jardins partagés, certains avec des parcelles individuelles, d'autres uniquement en culture collective. A Roanne, le jardin partagé du Secours Catholique fonctionne grâce à une monnaie locale, avec une production partagée entre les personnes, à Feurs des jardiniers solidaires distribuent les surplus aux familles - 1 distribution de produits alimentaires de la BA à Charlieu - Des actions de lutte contre l'isolement, qui passent parfois par des repas partagés permettant la participation des	9 salariés à la délégation Loire (une déléguée, une assistante à la délégation, un comptable, 4 responsables de territoires, une chargée de mission lieu d'accueil à Saint-Etienne, une chargée de mission accès digne à l'alimentation) 590 bénévoles, dont des personnes accueillies	17 621 € en chèques services alimentation/ hygiène distribués en 2022 et 2628 € de frais de cantine Pas d'estimation du tonnage issu des jardins	Augmentation de 11% du montant des chèques services distribués entre 2021 et 2022 (15 848 € distribués en chèques services alimentation / hygiène en 2021).

	Nbre de bénéficiaires d'une aide alimentaire dans les foyers en 2022	Actions principales d'aide alimentaire en Loire	Ressources humaines	Aide alimentaire distribuée en 2022	Variations 2021 - 2022
		personnes. A Saint-Chamond, des goûters partagés sont organisés dans le cadre du cours de français de l'équipe locale, où les femmes participant au cours cuisinent pour le reste du groupe.			
Secours Populaire	17 112 personnes dont 12 603 à Saint-Etienne entre 2021 et 2022	- La fédération départementale à Saint-Etienne - 12 comités locaux : Charlieu, Roanne, Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert, Andrézieux Bouthéon, Villars, Unieux, Firminy, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Chamond, Lorette, Rive de Gier. Tous les comités ont une activité de distribution alimentaire. - 6 antennes : Feurs, Saint-Etienne, Sorbiers – La Talaudière, Saint-Priest-en-Jarez, La Ricamarie, fac Tréfilerie. Seules les antennes de Feurs et Saint-Etienne ont une activité de distribution alimentaire. 2 types de distributions alimentaires : - A Saint-Etienne, un « libre-service alimentaire » : participation de 1 euro, les familles circulent et choisissent un nombre de produits défini par catégorie en fonction du nombre de personnes dans le foyer - Des distributions accompagnées, où les familles choisissent les produits en étant accompagnés par les bénévoles A Saint-Etienne, il existe également depuis juin 2021 une distribution de produits bébés achetés par le Secours Populaire (petits pots, lait, produits d'hygiène) pour les familles avec enfants de moins de deux ans. Le Secours Populaire a également organisé depuis 2022 trois marchés solidaires (2 à Saint-Etienne, un prévu le 29 juin	1000 bénévoles dont 650 sur Saint-Etienne. 7 salariés (5 ETP)	99 303 colis alimentaires distribués en 2022 (données tonnage indisponible)	Augmentation sérieuse entre 2021 et 2022, qui continue en 2023. Entre 2021 et 2022, 2200 familles supplémentaires accueillies à Saint-Etienne

	Nbre de bénéficiaires d'une aide alimentaire dans les foyers en 2022	Actions principales d'aide alimentaire en Loire	Ressources humaines	Aide alimentaire distribuée en 2022	Variations 2021 - 2022
		2023 sur la vallée de l'Ondaine). Le Secours Populaire achète des produits à des producteurs locaux, et les bénévoles gèrent l'organisation du marché. Les personnes choisissent entre 10 et 14 produits, pour une participation de 5 à 8 euros.			

c. Autres acteurs

Le Comité d'Entraide du Roannais

Le Comité d'Entraide du Roannais effectue une activité d'aide alimentaire sur le secteur de Roanne. En 2022 :

- 4 295 colis alimentaires ont été distribués à l'épicerie sociale du CCAS de la Ville de Roanne : les produits sont présentés dans les rayons, et les personnes (orientées par le CCAS de Roanne) choisissent en fonction de leur composition familiale entre 11 et 15 articles qui constituent le colis, en contrepartie d'une participation financière de 1.00 € ou 1.30 € selon le colis. Ces colis sont complétés par des dons de produits frais à date courtes (légumes, fruits, pain, viennoiseries) provenant de la ramasse de la Banque alimentaire (antenne de Roanne). L'épicerie est ouverte 2 demies-journées dans la semaine : le lundi après-midi, et les mercredi et vendredi matin. Les personnes peuvent bénéficier de cette aide pendant 3 à 6 mois, renouvelable une fois.
- 465 colis ont été distribués à 180 familles sur des communes rurales de l'arrondissement de Roanne, à raison d'un colis par mois. Les familles sont orientées par les travailleurs sociaux du Département de la Loire, la Sauvegarde de l'Enfance, et la CAF.
- 48 familles ukrainiennes orientées par l'association Pierre Valdo ont reçu 682 colis.

Les produits proviennent de la Banque Alimentaire de la Loire (antenne de Roanne) pour les produits frais, de la Banque Alimentaire de la Loire (St-Etienne) pour les produits FEAD et produits secs de la collecte, et d'achats réalisés par le Comité à Leclerc.

Le Comité d'entraide du Roannais fonctionne grâce à une quinzaine de bénévoles, 2 salariés embauchés en CDI (1 secrétaire à 35 h et un chauffeur / gérant des stocks à 23 h).

Fédération Famille Rurales de la Loire et Tiers lieux

La fédération de la Loire de Familles rurales accompagne une soixante d'associations sur le département sur les projets qu'elles mettent en place pour répondre aux besoins des familles sur le territoire. Les sujets traités sont vastes, allant de la petite enfance, à la parentalité, au soutien aux personnes âgées, en passant par l'alimentation. Familles Rurales porte ainsi un projet « Dynamique d'accessibilité alimentaire en territoires ruraux sur le Roannais » :

- Le projet naît de la création d'un collectif de Tiers-lieux qui réunit : la MJC de Charlieu, le tiers lieu paysan la Martinière, le tiers lieu l'Aloé de l'Association Familles Rurales (AFR) de la Pacaudière, le tiers lieu Le Chalet de l'AFR d'Ambierle, l'AFR et Chantier Libre Saint Cyr de Favières, et la Fédération Familles Rurales de la Loire.

- Chaque structure met en place des projets liés à la thématique de l'alimentation : jardins partagés, repas partagés, ateliers cuisine / antigaspi, AMAP, ferme / marché, cuisines collectives...
- L'ambition du collectif est de travailler sur une meilleure accessibilité à une alimentation de qualité et locale pour les personnes en situation de précarité, sans stigmatisation, et en créant des dynamiques de mixité sociale.

En 2021, Familles Rurales s'associe au Projet « Catalyseur » de la Fédération Nationale des Coopératives de Matériel Agricole (FNCUMA), lauréat de France Relance sur la mesure « alimentation locale et solidaire ». « Catalyseur » est un programme d'incubation de projets innovants, qui associe également l'Avise, Codesign-it, France Fraternités, Réseau Cocagne, Réseau des Banques Alimentaires, RTES, Union nationale des CPIE et Vrac. 20 sites pilotes sont choisis pour créer des initiatives locales visant à concevoir des modèles de circuits courts à destination des personnes précaires. Dans la Loire, le site choisi est le Roannais : de juin 2021 à février 2022, les acteurs ont travaillé sur le projet d'initiative collective de tiers-lieux pour une accessibilité alimentaire autour de Roanne (cf ci-dessus).

A la fin du projet Catalyseur et pour y donner suite, la Fédération Départementale Familles Rurales a répondu à l'appel à projet régional de la Stratégie Pauvreté et a été retenu. Une subvention DDETS a également été accordée en 2022.

Plusieurs actions ont ainsi été lancées où sont prévues en 2023 dans le cadre de ce projet « Dynamique d'accessibilité alimentaire en territoires ruraux du Roannais » dans les différents tiers-lieux associés :

- 31 janvier 2023 : organisation d'une soirée projection du film « La part des autres » avec Vivre Bio en Roannais, le Centre social Marceau Mulsant et Solidarité Paysans, suivi d'un débat animé par Mathieu Dalmais autour des questions du bien manger.
- Mise en place d'ateliers cuisine antigaspi avec l'association « Fan de fanes », à la micro-crèche de l'AFR de la Pacaudière (tiers lieu l'Aloé), à l'AFR Saint Cyr de Favières, et potentiellement à la MJC de Charlieu
- Création d'un jardin avec la micro-crèche de Saint Cyr de Favières
- Mise en place d'un atelier découverte sur les semis de plantes anciennes l'AFR d'Ambierle (tiers lieu Le Chalet)
- Un week-end au tiers lieu Le Chalet (AFR Ambierle) en partenariat avec l'association Vivre bio en Roannais, qui a investi dans un pressoir à fruits (événement grand public pour faire découvrir le lieu, les jardins partagés, ateliers jus)
- Achat d'une banque réfrigérée pour l'AFR d'Ambierle, pour récupérer, stocker et redistribuer les surplus des producteurs proches du lieu.

Les centres sociaux de la Loire et le projet « Mieux manger avec les centres sociaux »

Encore peu identifiés sur le champ de l'alimentation, les **centres sociaux (CS)** sont susceptibles de porter des **actions fédératrices autour de l'alimentation**, pour **développer localement le pouvoir d'agir et le lien social**, notamment **via**

l'organisation de repas (goûters des enfants, repas partagés, ateliers cuisines) ou encore des activités de **jardinage** (jardins partagés, maraichage solidaire).

Ainsi, plusieurs centres sociaux du département portent des projets en lien avec l'alimentation et / ou la lutte contre la précarité alimentaire. Des comités locaux du Secours Populaire ont également pour projet de travailler en partenariat avec des centres sociaux pour monter des projets de ce type.

La **Fédération des centres sociaux de la Loire et la Haute-Loire** est soutenue dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en région Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet "**Mieux manger avec les centres sociaux**". La Fédération est accompagnée par l'Ansa pour appuyer et capitaliser sur 9 projets locaux lancés par 9 centres sociaux, dont 8 sur le département :

- Le CS de Montbrison
- Le CS Marceau Mulsant (Roanne)
- Le CS La Livatte (Roanne)
- Le CS de Mably
- Le CS Cré'actifs (Chambon Feugerolles)
- Le CS Soleil Levant (Firminy)
- Le CS Alfred Sisley (Saint-Etienne)
- Le CS Arlequin (Saint-Etienne)

Le projet vise à lutter contre la précarité alimentaire grâce à l'action des centres sociaux :

- **Dans sa dimension économique**, en agissant sur l'offre alimentaire via des **groupements d'achats, paniers solidaires, épicerie sociale** ambulante ;
- **Dans sa dimension sociale**, en favorisant la participation des personnes et en organisant des moments conviviaux et de sensibilisation, via **des ateliers, des repas partagés, des événements** autour de l'alimentation.

Les acteurs de l'hébergement

Les acteurs de l'hébergement jouent également un rôle dans la lutte contre la précarité alimentaire des personnes en situation de grande exclusion. De nombreuses structures sont en effet habilitées et distribuent de l'aide alimentaire sous forme de colis ou, le plus souvent, de repas, en particulier les accueils de jour et les structures effectuant des maraudes.

Plusieurs accueils de jours sur le territoire fournissent de l'aide alimentaire en distribuant des petits-déjeuners et collations, des repas chauds, et/ou des colis alimentaires, notamment :

- Foyer Revivre (Saint-Etienne)
- Aide aux détreesses (Saint-Etienne)
- Association Renaître (Saint-Etienne)
- Association Triangle et son accueil de jour le Bistrot social (Saint-Etienne)
- Phare en Roannais (Roanne)

B. L'offre d'aide alimentaire sur le territoire

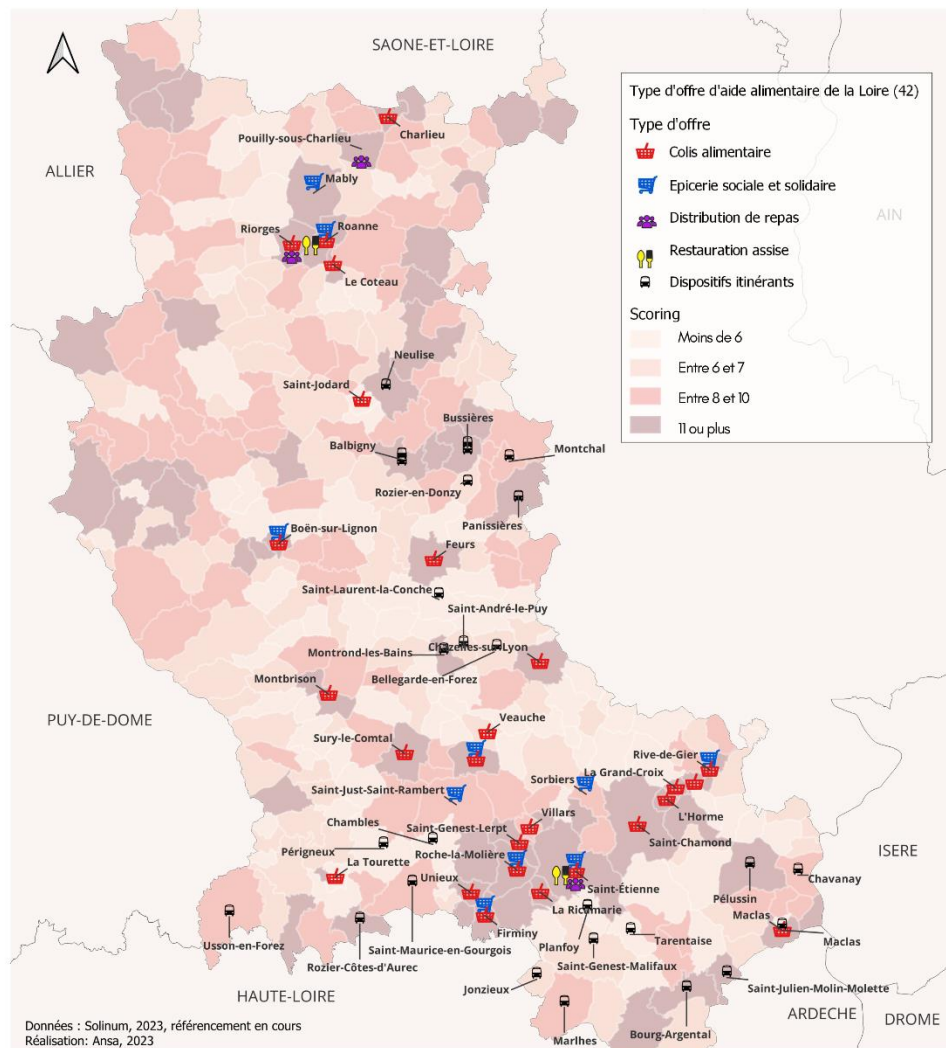
a. Les différents services d'aide alimentaire

Il existe plusieurs services d'aide alimentaire :

- **Les colis alimentaires** : aide alimentaire la plus fréquente, produits principalement constitués par l'association avec un choix de produit limité.
- **Les épiceries sociales** : achat de produits à un prix très réduit. L'accès est souvent conditionné à la définition d'un projet personnel avec un travailleur social.
 - Projet d'épicerie sociale de l'espace Boris Vian – Centre social (retenus AAP SEM)
 - Plusieurs épiceries solidaires sont adhérentes à la BA :
 - Epicerie solidaire des Quatre Ponts, à destination de foyers précaires orientés par les travailleurs sociaux et résidant sur l'une des 9 communes partenaires : Andrézieux, Bonson, Chambles, Montrond-les-bains, Saint-Cyprien, Saint-Marcellin, Saint-Just-Saint-Rambert, Sury-le-Comtal, Veauche
 - L'épicerie étudiante Roannaise, une épicerie sociale sur le campus de l'IUT de Roanne pour ses étudiants
 - Une épicerie sociale à Mably, gérée depuis janvier 2023 par le CCAS (auparavant gestion par l'association EPICES)
 - L'épicerie solidaire Epi'soleil de l'Association Familiale Protestante à Saint-Etienne
 - Epicerie sociale et solidaire Le p'tit pont de Layat à Firminy
 - 5 des CCAS s'approvisionnant à la BA gèrent une épicerie sociale.
- **Les aides financières** : attribution de chèques d'accompagnement personnalisé ou de bons alimentaires, principalement proposées par les acteurs publics ou, du côté associatif, par le Secours Catholique. En 2022, le Secours Catholique (délégation Loire) a distribué 17 621 € en chèques alimentaires, sur prescription de travailleurs sociaux (CCAS ou assistantes sociales d département), ainsi que 2 628€ pour l'aide aux frais de cantine (35% de l'aide distribuée par le Secours Catholique dans la Loire concerne des dépenses d'alimentation). A noter qu'au sein du Secours Catholique, la distribution de ces chèques pose question : les budgets des équipes locales restent limités, hors l'ambition du Secours Catholique est d'attribuer des aides significatives, permettant aux personnes de faire un premier pas vers une sortie de leur situation de précarité. Il s'agit ainsi de naviguer entre le besoin de répondre à l'urgence, sans se substituer à des politiques publiques de lutte contre la précarité.
- **Les repas chauds et collations** : principalement dans les accueils de jour ou dans le cadre de maraudes
 - Accueils de jour : cf partie « Les acteurs de l'hébergement » p.21

- L'association de restaurateurs « Les tables roannaises » organise parfois des soupes populaires

La carte ci-dessous indique tous les points d'aide alimentaire recensés sur l'outil Soliguide de Solinum (référencement en cours), selon cinq catégories : colis alimentaire, épicerie sociale et solidaire, distribution de repas, restauration assise, et dispositifs itinérants.



D'autres actions existent ou sont en cours de mise en œuvre sur le territoire :

■ Des jardins d'insertion

- Projet de jardin d'insertion partagé et d'ateliers par l'association et ACI Parc Montaud (retenus AAP PAT SEM)
- 4 Jardins de Cocagne sur la Loire, dont un sur Saint-Etienne Métropole
- L'association Le Passe Jardins recense actuellement 62 jardins partagés sur la Loire dont 6 jardins d'insertion ⁵

■ Des jardins partagés

⁵ Liste et localisation accessible sur leur site : Loire (42) - le passe jardins

- Le PAT du Roannais a tenté de mettre en place une action de jardins partagés en milieu rural, qui visait à proposer à des personnes (en précarité ou non) de venir jardiner sur les terrains de personnes âgées isolées, puis de partager la production issue. L'action n'a cependant pas abouti
 - Un projet de jardin partagés et d'ateliers par le centre social Soleil Levant Firminy (retenus AAP PAT SEM)
 - Un projet de jardins pédagogique et partagé avec tiers lieu et organisation d'ateliers par le collectif Vivre ensemble à Montreynaud (retenus AAP PAT SEM)
 - Le Secours Catholique anime 7 jardins collectifs qui permettent à des personnes de jardiner ensemble et de bénéficier de légumes auto-produits. Environ 80 jardiniers participent à ces jardins dans la Loire.
 - A Feurs, une équipe de "jardiniers solidaires" à Feurs distribue toutes les semaines les surplus de production des producteurs locaux à une douzaine de familles
- **Des initiatives d'achats groupés**
- Le projet VRAC (Vers un Réseau d'Achats en Commun) a été fondé à Lyon et se diffuse depuis dans de nombreux QPV en France. A Saint Etienne le projet de VRAC a développé deux groupements à Beaubrun-Tarentaize et la Cotonne-Montferré.
- **Des restaurants sociaux**
- La Fabuleuse Cantine à Saint-Etienne, qui propose des plats à petits prix pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux (« bocal solidaire », entre 4 et 6 euros)
 - La Tablée, cantine participative à prix libre à Saint-Etienne
- **Des lieux d'échange autour de l'alimentation**
- Tiers lieux d'associations Familles Rurales
 - Tiers Lieu l'Aloe de l'AFR de La Pacaudière (nord de Roanne, frontière Allier) : sur un territoire isolé, le tiers-lieu se situe sur la commune La Pacaudière (1000 habitants), et touche principalement un public de travailleurs pauvres (beaucoup de temps partiels), non repérés par les travailleurs sociaux. Le tiers-lieu est centré sur plusieurs actions de solidarité : transport solidaire (ex : accompagnement de personnes âgées / en situation de handicap pour faire leurs courses), friperie, service de portage de repas pour personnes âgées. La micro crèche souhaite également porter des actions sur l'alimentation des enfants.
 - Tiers lieu Le Chalet de l'AFR d'Ambierle : le tiers lieu se situe à 15 minutes de La Pacaudière et touche des familles avec des revenus plus avantageux. A proximité de nombreux producteurs et du tiers lieu paysan La Martinière, la dynamique du tiers lieux est plus agricole. Il porte un jardin partagé avec la mairie, dont la production a permis en 2022 d'approvisionner le centre de

loisirs jusqu'en octobre. Diverses actions de sensibilisation sont organisées : ateliers semis avec les enfants des écoles, conférences (ex : « pourquoi la permaculture », avec des producteurs), ateliers antigaspi avec la cantinière de l'école.

- Un relai d'écoute psy mutualisé existe pour les deux tiers lieux.
- [Le tiers lieu paysan de la Martinière](#) (pays roannais) : ferme (élevage porcin, vignes, maraîchage), jardins partagés, laboratoire de fabrication.
- La MJC de Charlieu porte un projet associatif autour de l'alimentation : projet d'atelier de transformation et d'ateliers cuisines
- La Fabuleuse Cantine, tiers lieu nourricier à Saint-Etienne qui propose des repas à partir d'invendus alimentaire à des prix différenciés pour les étudiants et bénéficiaires des minima sociaux, et des ateliers de sensibilisation. Saint-Etienne Métropole subventionne la Fabuleuse Cantine (convention de partenariat) pour la mise en œuvre de son programme d'actions en direction des publics précaires et/ou isolés.
- [Le Treuil, tiers-lieu rural](#) à Chamboeuf (Saint-Etienne Métropole), porté par l'association Les amis du Treuil (31 structures adhérentes, citoyennes ou agricoles), et dédié à la transition agricole, alimentaire et environnementale.
- Un tiers lieu social porté par Habitat et Humanisme, « La boussole », à Saint-Chamond (Gier), ouvert en mai 2023. Le copil regroupe la Croix Rouge, le Secours Populaire, les Restos du Cœurs, le Secours Catholique, l'association Aide soutien partage, le CCAS. Des permanences d'accueils y sont organisées avec toutes les associations participant au projet.

Des initiatives démocratie alimentaire

Le projet d'accès digne à l'alimentation dans la Vallée du Gier – Secours Catholique

Un projet d'accès digne à l'alimentation dans la Vallée du Gier est en cours de mise en place par le Secours Catholique (arrivée d'une chargée de mission chargée de l'accompagnement du projet en mai).

Le projet est né de l'insatisfaction des bénévoles de l'équipe de la Vallée du Gier qui tenaient un accueil social, en termes de participation des personnes, et au niveau de la distribution de chèques alimentaires qui ne permettait pas un réel choix d'alimentation pour les personnes (seuls deux magasins les acceptaient à Saint-Chamond et les chèques ne couvraient pas les produits d'hygiène). Après des visites réalisées par les bénévoles dans différentes associations du territoire (distributions alimentaires, épicerie sociale et solidaire de la Croix Rouge à Riom), le projet s'est stoppé au moment de la crise de la Covid-19.

Le projet vise aujourd'hui à définir un territoire de la vallée du Gier et à mener un diagnostic participatif avec ses habitants, dans une optique de démocratie alimentaire et de développement du pouvoir d'agir. L'objectif sera ainsi de travailler avec les personnes à définir leur vécu de la précarité alimentaire, de leur accès à

l'alimentation, pour identifier des besoins, conscientiser son rapport à l'alimentation, pour ensuite travailler ensemble des solutions pour un accès digne à l'alimentation, en prenant également en compte les moyens de production durable des producteurs locaux.

Le Collectif Solidarité Alimentaire - Saint-Etienne

[Le Collectif solidarité alimentaire](#) est né du regroupement de plusieurs structures de l'alimentation de la solidarité et de la santé à Saint-Etienne : Terrain d'entente, la Fourmilière, la Cantine de quartier du Crêt-de-Roch, les AMAPs de la Loire, l'AMAP de Beaubrun, De la Ferme au Quartier, VRAC Saint Etienne, la Biocoop des arcades, Oasis, Au terroir, Danae care, Coop'Sol42 et la Fabrique de la transition qui anime le collectif. Il a pour objectif de « rendre accessible au plus grand nombre, et notamment aux revenus modestes, les produits alimentaires de qualité, tout en soutenant celles et ceux qui les produisent et les distribuent », tout en sortant d'une logique d'aide alimentaire.

Plusieurs actions sont réalisées ou en cours de montage :

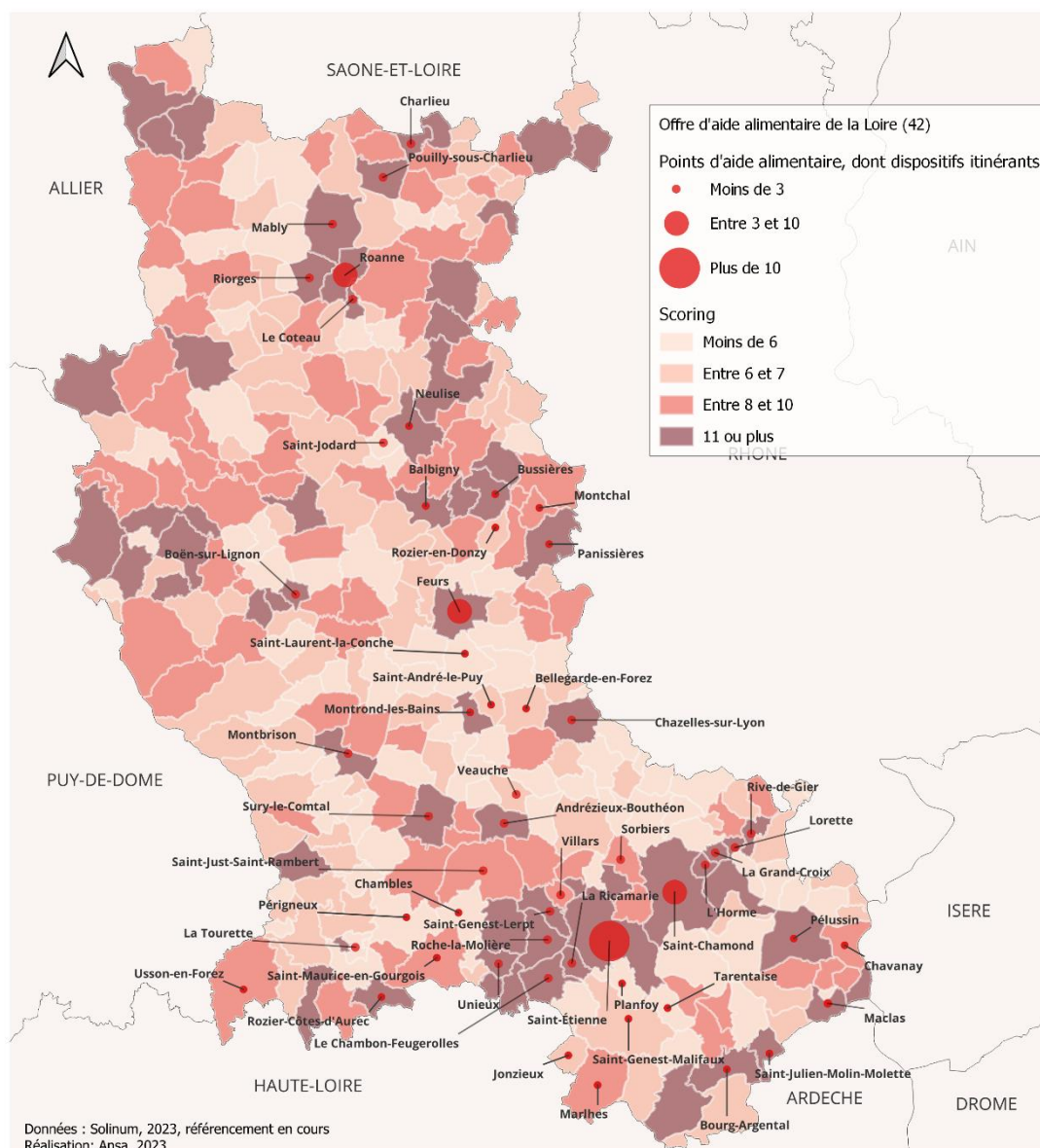
- L'implantation de VRAC (Vers un Réseau d'Achat Commun). Un Vrac a été ouvert en 2021 dans les quartiers de Beaubrun-Tarentaize et en 2022 dans les quartiers de la Cotonne-Montferré.
- La mise en place de caisses de solidarités grâce à un arrondi en caisse chez plusieurs distributeurs (au Terroir, les Biocoop, Vrac en Vert, De la Ferme au Quartiers, La Fourmilière...), qui permettront de financer des bons d'achats solidaires dans des structures « promouvant une agriculture bio, locale et éthique ».
- Un jardin solidaire en partenariat avec le CCAS Roche-la-Molière, où des personnes au RSA cultivent avec l'association COOPsol42 et se partagent les récoltes.
- Des collectes et dons d'invendus organisés par plusieurs distributeurs (au Terroir, les Biocoop, Vrac en Vert, De la Ferme au Quartiers, La Fourmilière...)
- Un travail en cours sur la construction d'une sécurité sociale de l'alimentation.

b. Répartition de l'offre au regard des besoins

Un travail de cartographie a été mené dans le cadre de cet état des lieux. La carte ci-dessous superpose :

- Le scoring des communes à risque de précarité alimentaire (cf p.5)
- Les données de Solinum qui recense les structures d'aide alimentaire en région Rhône-Alpes via le [Soliguide](#) (référencement en cours, 71 lieux représentés)

La carte permet ainsi de repérer si l'offre d'aide alimentaire répond aux besoins, et d'identifier de potentielles zones blanches (voir les zones à haut risque de précarité alimentaire non pourvues en aide alimentaire en particulier au nord et à l'ouest du département).



L'analyse de ces données correspond à la vision partagée par les acteurs en entretiens qui repéraient :

Une forte mobilisation du secteur associatif dans les deux principaux bassins urbains :

- Un maillage efficace et un écosystème riche à Saint-Etienne, avec une bonne couverture, l'implantation de nombreuses associations et initiatives d'aide alimentaire.

- A Saint-Etienne, le PAT met en évidence des difficultés particulière d'accès à l'alimentation de qualité dans les QPV⁶.
- De forts besoins repérés à Roanne, plutôt bien couverts. Après une ouverture d'une antenne de la BA en 2020, 550 familles étaient aidées via ces approvisionnements en 2021, 1400 familles en 2022, et 1475 familles début 2023.

Des zones blanches encore à étudier

Tous les acteurs s'accordent à dire qu'il existe très probablement des zones blanches sur la Loire, particulièrement en milieu rural sur tout le territoire, et dans des territoires plus reculés et montagneux, comme les monts du Pilat au sud du département, la frange ouest du pays Roannais (monts de la Madeleine, pays d'Urfé), et les monts du lyonnais à l'est. Plusieurs acteurs relèvent un manque de visibilité sur ces zones, facilement repérables sur la carte ci-dessus.

Les acteurs font également remonter des problèmes de mobilité qui augmentent la difficulté d'accès à une offre alimentaire, en particulier dans un contexte d'inflation qui oblige les familles les plus précaires à limiter les trajets. Ils relèvent également la difficulté particulière dans ces territoires pour les personnes de demander une aide alimentaire (tabou de l'aide alimentaire, impossibilité de l'anonymat). De plus, la Croix Rouge rappelle que certains élus sont réticents à signaler des problèmes de pauvreté pourtant présents dans leur commune. Le Secours populaire relève également que la pauvreté « n'est pas vue de la même façon en milieu rural qu'à Saint-Etienne, puisque les familles vivent avec leurs poules, un jardin... ». Enfin, l'association rappelle que les dispositifs itinérants allant dans ces zones rurales peu pourvues en offre alimentaire ne sont pas faciles à monter ; ils ont un coût, et reposent également sur la disponibilité de bénévoles dans ces zones. **Plusieurs dispositifs mobiles ont été pensés par les acteurs pour tenter d'apporter une aide dans ces zones blanches**, qui ne couvrent cependant sûrement pas tous les besoins relevés par les acteurs :

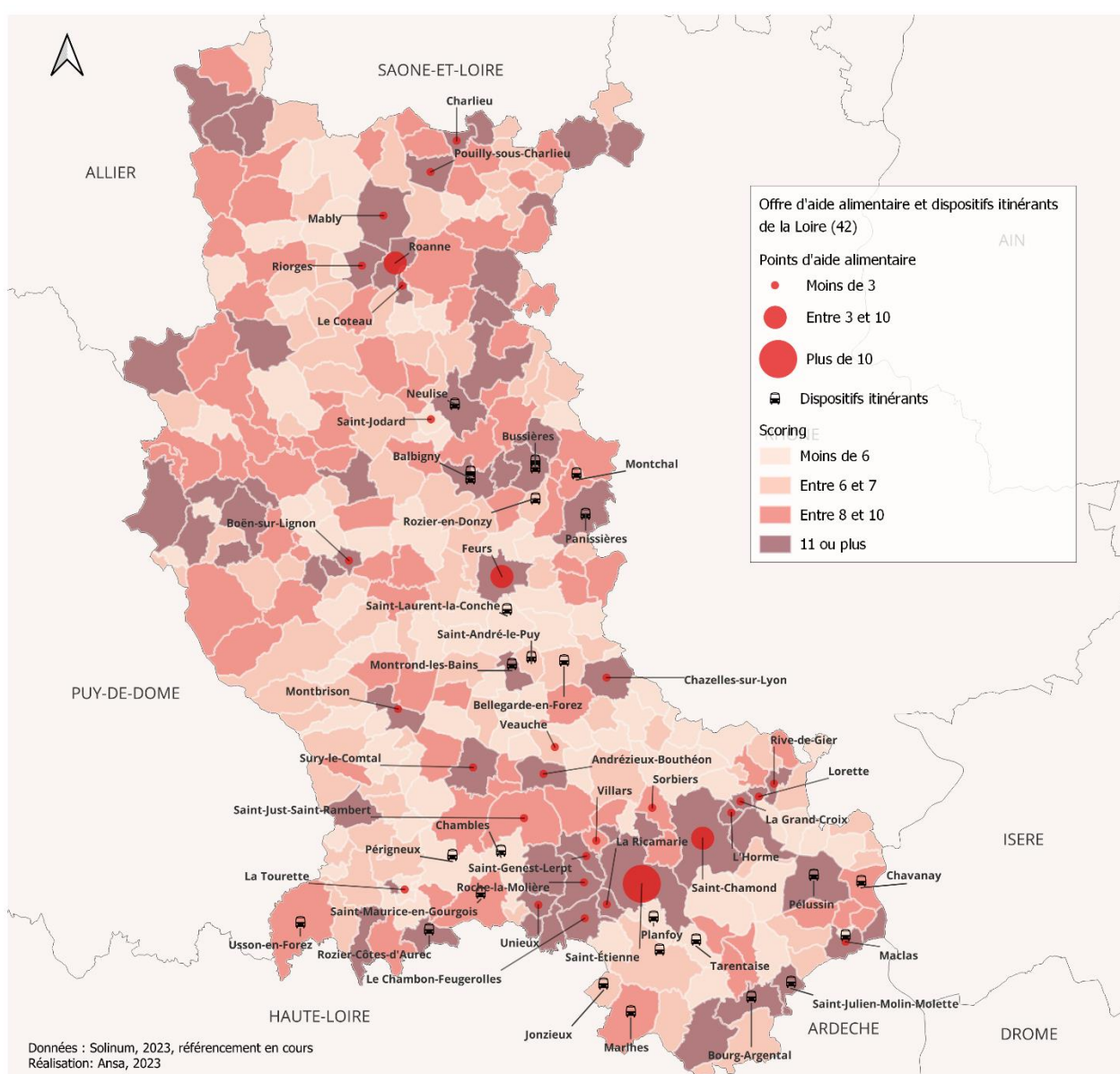
- Les « colis campagne » du Comité d'entraide du Roannais desservent de petites communes sur le pays Roannais
- Le dispositif « Croix Rouge sur Roues », sur le Pilat, le Pays du Gier, dessert 21 communes : St Laurent la conche, Montrond, St André le Puy, Bellegarde, Valeille, Rozier, Cottance, Montchal, Panissières, Essertines, Balbigny, Bussièrès, Bourg Argental (colis au camion) et Changy, Renaison, Lay, Böen sur Lignon et Sury le Comtal (local)
- Les Restos du Cœur ont un centre itinérant à Neulise qui dessert les villages environnants à l'est du département. Un projet de création d'un autre centre itinérant à Maclas (Pilat) est en cours.

Le Secours Populaire souhaite également mettre en place des dispositifs pour aller vers ces zones blanches, mais sans apporter de l'aide alimentaire puisque « l'on sait que d'autres associations ont déjà des dispositifs de ce type ; cela ne sert à rien

⁶ Cf : « Etude sur les habitudes alimentaires des habitants de la métropole de Saint-Etienne », cabinet de conseil BVA, 2021.

d'aller tous au même endroit pour faire la même chose ». Le but est ainsi pour la fédération d'être complémentaire, et de ne pas entrer dans une optique de concurrence. Les bénévoles dans les comités souhaitant travailler dans ces zones ont ainsi appelé les différentes associations d'aide alimentaire pour savoir s'ils étaient présents dans les territoires visés. Des projets mobiles sont en cours de montage à Panissières et aux alentours de Feurs, pour travailler d'autres formes de solidarité (accès à la culture, accompagnement scolaire...).

La carte ci-dessous représente les dispositifs itinérants recensés sur le Soliguide (centre itinérant des Restos du Cœur et Croix Rouge sur Roues, représentés par les pictos « bus »). Ces dispositifs ont été mis en place dans des zones à risque et / ou très peu denses, et représentent aujourd'hui le seul point d'aide alimentaire dans ces zones (généralement un passage tous les 15 jours).



III - Les grands enjeux mis en avant par les acteurs

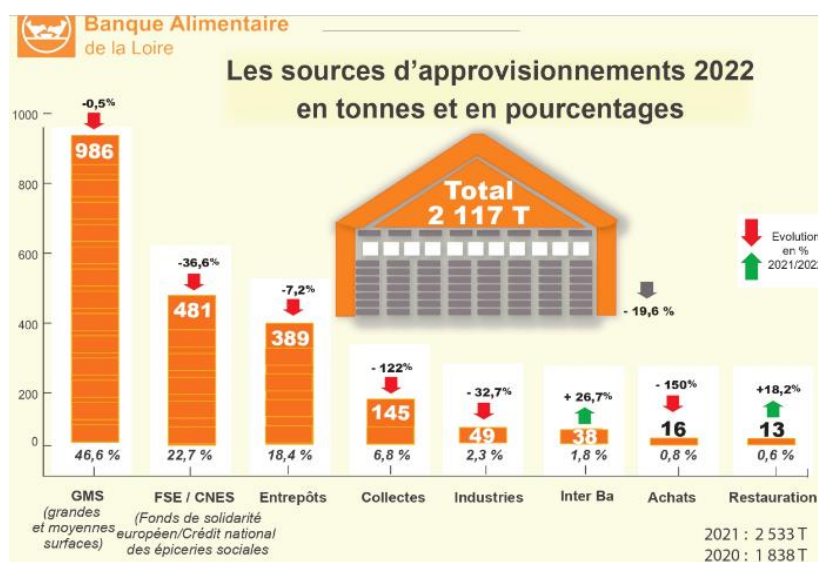
A. Les enjeux logistiques

a. Les approvisionnements des associations de la Loire

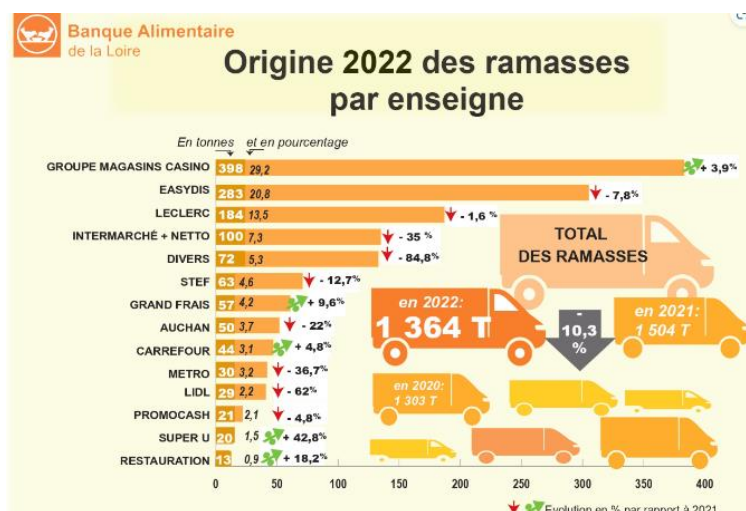
En France, l'aide alimentaire distribuée sous forme de denrées provient de plusieurs sources d'approvisionnement : les **denrées achetées via le FSE+** ou le CNES, les **dons** (sous forme de collecte ou via des industries ou des grandes et moyennes surfaces) ou encore les **achats**. Tandis que le modèle d'approvisionnement de la Banque alimentaire repose presque exclusivement sur les dons (via les ramasses et les collectes), le Secours Populaire et les Restaurants du Cœur présentent une part plus importante d'achats. En 2021 et 2022, des subventions exceptionnelles liées à la crise ont cependant permis aux têtes de réseau d'effectuer des achats.

La Banque alimentaire dépend de quatre sources d'approvisionnement principales, comme détaillé dans leur schéma ci-dessous (accessible sur le site de la BA Loire) :

- La ramasse quotidienne dans les grandes surfaces (46,6%)
- Les dons des industries agroalimentaires (20,7%)
- Les produits issus du FSE (22,7%)
- Les denrées récupérées lors de la Collecte annuelle (6,8%)



50% des ramasses en GMS proviennent de Casino (magasins et Easydis, filiale logistique du groupe) :



La **répartition nationale** de l'approvisionnement des **Restos du Cœur** est détaillée comme suit :

- 30% FEAD
- 30% achats
- 20% dons agroalimentaires
- 7% collecte
- 13% ramasses GMS
 - o Remarque : dans la Loire, l'approvisionnement des Restos dépend peu des ramasses locales.
 - o Bons résultats de la collecte annuelle sur le département : 55 tonnes récoltées sur le département en 2023 contre 48 tonnes l'année passée

La Croix Rouge s'approvisionne majoritairement à la Banque alimentaire, et effectue également des achats sur les produits frais et en flux tendu (produits laitiers, pâtes, huile, farine) afin de constituer des paniers équilibrés.

Pour le **dispositif de colis d'été du CCAS de Saint Etienne** (63 tonnes de denrées fournies en 2021), le CCAS s'approvisionne en quasi-totalité à la BA (pour 86% en 2021) et complète par des achats à Auchan (14% en 2021).

Focus sur les dons (ramasses et collectes)

Dans la Loire, les ramasses de dons se tiennent principalement dans les grandes et moyennes surfaces, et auprès des industriels pour la BA.

Globalement, les associations et la BA constatent en 2023 une **baisse des volumes récoltés lors des ramasses et des collectes**, conséquence des prix chocs/soldes pratiqués en magasin, de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat d'une partie de la population.

En parallèle à la diminution des volumes, **la qualité dégradée des produits récoltés (en particulier des fruits et légumes frais) et le manque de diversité** posent question. Les Restos du Cœur refusent ainsi les marchandises ne pouvant être distribuées. La Croix Rouge tente de « jeter le moins possible, mais sont obligés de le faire parfois » lorsque des produits frais à la limite du pourrissement sont reçus. Le Secours Populaire affirme également avoir dû « mettre le holà pour ne pas recevoir de produits pourris ; on a réussi à se faire entendre, mais on doit souvent rappeler que nous ne sommes pas des poubelles ». Le Comité d'Entraide du Roannais remarque également recevoir maintenant des produits en date du jour, au lieu des dates courtes habituelles ; certains produits frais non distribuables sont donnés à des éleveurs qui récupèrent ces déchets alimentaires. En 2021, le CCAS de Saint Etienne a dû jeter un tiers des produits frais reçus avant distribution. La BA affirme par ailleurs travailler avec les magasins pour que les denrées soient triées en amont, mais que cela reste difficile et que les équipes de la BA effectuent un deuxième tri. La BA relève également la difficulté de mener un tri optimal alors que les denrées sont récupérées et distribuées le matin-même.

Focus sur les produits FSE+

Plusieurs associations alertent par ailleurs sur une baisse des denrées FSE+. La BA évoque un « tassement » de ces dons, et les Resto d'une baisse des tonnages reçus.

Certains produits apparaissent particulièrement en flux tendus, comme les produits de base (huile, farine, lait, œufs, pâtes), les produits frais et les produits d'hygiène. Les Restos affirment avoir dû acheter du lait pour la première fois en 2022, et passer certaines semaines sans recevoir de dons d'œufs. Même constat pour la Croix Rouge qui ne reçoit jamais la quantité nécessaire de lait à distribuer.

Focus sur les achats

Ainsi, dans un contexte d'augmentation des besoins en aide alimentaire et d'une baisse des approvisionnements issus de la collecte et du FSE+, **la place des achats dans le modèle d'approvisionnement des associations est interrogé**. Plusieurs structures ont ainsi dû compenser par des achats, notamment :

- La BA a commencé à réaliser des achats pendant la crise de la Covid (cela représente une grande évolution pour les BA qui ne fonctionnaient auparavant que par dons, avec une modification de leur Charte pour que cela soit possible). Ils représentent aujourd'hui 0,8% des approvisionnements (essentiellement produits frais achetés en grandes surfaces, et des produits d'hygiène). Les 8 BA de la Région, regroupées dans l'association ABAURA, réfléchissent également à réaliser des achats en commun ; un lien est en cours avec le groupe Casino.
- La Croix Rouge, qui fait des achats en produits frais et parfois en produits secs, pour compléter la baisse des denrées reçues en dons, et assurer des paniers de bonne quantité et en qualité nutritive optimale. Deux mécénats de 25000 euros ont permis de réaliser ces achats.
- Le Secours Populaire, qui réalisé des achats pour compenser des manques sur certains produits (huile, café, lentilles, farine) et pour améliorer la qualité des produits distribués (en particulier sur les fruits et légumes).

Les concertations menées dans le cadre national du COCOLUPA, et l'émergence du programme Mieux Manger pour tous (ex – Fond d'aide alimentaire durable) pour 3 ans donne une opportunité pour augmenter la part des achats, et notamment des achats locaux, encore marginaux dans les modèles d'approvisionnement des associations mais de plus en plus encouragés par les financements et les réseaux nationaux des têtes de réseaux :

- Le niveau national des Restaurants du cœur appuie le développement des circuits courts avec des enveloppes de financement en interne.
 - o Des conventions signées avec des producteurs locaux (ex : œufs, pommes du Pilat ; un rendez-vous à venir avec la Chambre d'agriculteur pour continuer en ce sens)
- Le niveau national de la Croix-Rouge française va octroyer des financements en 2023 pour développer les circuits courts.

- Plusieurs partenariats avec des agriculteurs ont été montés, notamment à l'UL de Montbrison ; un partenariat en cours avec des maraîchers à l'UL de Firminy.
- La BA souhaite développer ses liens avec le monde agricole face au manque de produits frais constaté, une réflexion est en cours en lien avec le CD et une réunion a eu lieu en ce sens avec la Chambre d'agriculture (avant la crise de la Covid-19). Les maraichers apparaissent intéressés pour la vente, mais pas sur le don d'invendus.
- Le Secours Populaire a des partenariats avec des agriculteurs, pour les marchés solidaires mais aussi pour les produits frais proposés en distribution.

b. Le fonctionnement des opérateurs logistiques et les ressources en stockage et transport

Parmi les acteurs proposant une aide alimentaire sous forme de denrées existent plusieurs modèles logistiques.

- **La Banque alimentaire**, avec des circuits de livraison qui permettent d'alimenter les associations habilitées et CCAS avec des denrées issues principalement du FSE+ et du don.
 - La BA dispose de 2 entrepôts : un à Saint-Etienne (1500 m2, location), un à Roanne (300-500m2, mis à disposition par Roannais Agglomération)
 - 2 chambres positives à Saint-Etienne et une chambre négative (projet d'agrandir – attente de subvention). A Roanne, une chambre froide positive, et une chambre froide négative en projet.
 - Les produits FSE+ sont livrés 3 fois par an et stockés en entrepôt.
 - Pour les ramasses, l'antenne de Saint-Etienne dispose de 4-5 camions réfrigérés et d'un poids lourd. A Roanne, un camion de 3,5 tonnes.
 - Les ramasses ont lieu tous les matins et sont distribuées aux associations qui viennent chercher leurs denrées le jour-même. Les produits à dates plus longues (approvisionnement industriels) sont stockés dans les chambres froides. Les produits secs sont récupérés une fois par quinzaine par les associations.
 - La BA s'appuie également sur l'association ABAURA qui regroupe les 8 BA de la Région. 2 camions sont mutualisés, et un répartiteur régional gère la répartition des denrées alimentaires issues de Clickdon, et les potentiels surplus reçus par chaque BA en permettant ainsi un envoi vers d'autres BA et une meilleure répartition.
- **Les Restaurants du Cœur** avec un fonctionnement logistique très professionnalisé, centralisé (aux niveaux national, régional et départemental), s'appuyant sur une plateforme logistique et une part d'achats importante parmi ses approvisionnements. Grâce au réseau centralisé des restaurants du Cœur, l'association départementale de la Loire bénéficie de la politique d'achat du national mais aussi d'espace de stockage régionaux.

- Un entrepôt à Saint-Etienne avec les bureaux de l'AD à l'étage. Ils dépendent de l'entrepôt régional situé à Lapalisse (Allier), qui répartit les denrées dans les 12 antennes départementales. L'entrepôt stéphanois envoie ensuite les denrées dans les 18 centres du département. Les denrées sont reçues toutes les semaines à l'entrepôt et le frais est réparti rapidement afin d'éviter le stock.
- **La fédération du Secours populaire** avec un fonctionnement logistique à la main de la fédération départementale – sans appui au national – et une politique d'achat.
 - Le Secours Populaire dispose d'une plateforme de stockage de 500m² à Villars, louée 39 000 euros par an par la fédération. Jusqu'à l'année dernière, des entrepôts plus spacieux étaient mis à disposition par la Ville de Saint-Etienne. La fédération a investi dans des racks pour augmenter la surface de stockage de la plateforme, faute de pouvoir louer un plus grand entrepôt qui représenterait un budget trop important pour la fédération. La fédération reste cependant en difficulté et recherche actuellement d'autres locaux pouvant être mis à disposition pour les trois derniers mois de l'année car la place manque pour stocker toutes les denrées.
 - Les denrées sont livrées depuis la plateforme à l'antenne de Feurs uniquement, une fois par mois. Tous les comités locaux viennent se fournir directement à l'entrepôt, en utilisant leurs moyens de transport, ou des véhicules mis à disposition par les municipalités.
- **La Croix-Rouge** avec un fonctionnement très décentralisé s'appuyant sur les espaces de stockage au niveau des centres de distribution
 - La gestion des stocks se fait au niveau de chaque UL, qui va chercher les denrées à la Banque Alimentaire de Saint Etienne (qui prépare la quantité correspondant au nombre de familles). Seule l'UL de Roanne est livrée par l'antenne de la BA à Roanne. Les ramasses complémentaires se font ensuite par chaque UL.
 - Certaines UL disposent d'un véhicule (camion frigo à Roanne, St Etienne, un camion frigo prêté par le Petit Forestier à Montbrison). Il existe aussi un véhicule collectif basé à St Etienne et utilisé par les UL à proximité pour les ramasses.

La question des modèles logistiques de l'aide alimentaire se pose dans tous les départements, avec la question de l'efficience et de la mutualisation : vaut-il mieux renforcer des modèles « verticaux » avec les réseaux nationaux ou « horizontaux » et plus locaux, avec une plus grande complexité de gestion administrative ?

B. Les publics de l'aide alimentaire

Il existe **de plus en plus de données** permettant **d'identifier les publics de l'aide alimentaire** et de les **suivre les évolutions dans le temps**. **L'étude nationale auprès**

des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires de la FFBA, conduite en 2022⁷, ainsi que l'étude de l'Insee conduite en 2021 permet de préciser les profils des personnes bénéficiaires d'aide alimentaire en France :

- L'âge moyen des personnes est de 49 ans
- 71% sont des femmes
- 41% sont des personnes seules
- 31% en famille monoparentales
- 83% n'ont pas d'emploi
- 27% sont chômeurs
- 17% sont retraités
- 94% vivent sous le seuil de pauvreté

Encadré méthodologique

L'enquête a été réalisée du 29 septembre au 15 novembre 2022. L'envoi, le recueil et la saisie des questionnaires papiers a été assuré par l'Institut CSA qui a fourni une première analyse complétée en interne à la FFBA.

Construction de la base de sondage : deux Banques Alimentaires par région ont été impliquées dans la sélection des centres participant à l'enquête. Ce choix respecte des quotas en termes de structures (repas, colis, épiceries sociales) et un équilibre urbain/rural. 85 centres

de distributions sur les 140 sollicités (60 %) ont participé. Ils ont administré 15 questionnaires en moyenne soit au total 1223 personnes.

Une comparaison est possible entre cette enquête et celle réalisée par l'Insee en novembre 2021 auprès de 4000 personnes accueillies à l'aide alimentaire dont la moitié relèvent d'associations partenaires de la FFBA. Cette comparaison confirme la plupart des résultats de l'enquête FFBA-CSA.

	FFBA -CSA 2022	Insee 2021
Taille de l'échantillon	1200	4000 dont 2000 du réseau des BA
Part des femmes	70%	69%
dont familles monoparentales	39%	40%
moins de 50 ans	52%	48%
personnes seules	40%	37%
familles monoparentales	28%	30%
étrangers	24%	immigrés 38 %
fréquente plusieurs centres	17%	17%
revenu moyen par UC	572 €	636 €
revenu médian par UC	500 €	585 €

Extrait du rapport FFBA – 2023 – enquête « Profils »

⁷ CSA Research pour la FFBA (2023). Étude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires 2022.

L'attention portée aux bénéficiaires de l'aide alimentaire pendant la crise sanitaire et sociale a par ailleurs mis en avant⁸ :

- Des **publics fréquentant déjà l'aide alimentaire avant 2020**, dont la situation s'est dégradée
- Des « **nouveaux publics** », que le chômage ou la baisse d'activité fait soudainement basculer dans la précarité : les **jeunes précaires, les travailleurs étrangers, les indépendant ou encore les travailleurs pauvres**.

Il est **difficile de réunir et agréger les données des associations d'aide alimentaire de la Loire** : les typologies utilisées sont différentes d'une association à une autre, le recueil et l'agrégation de ces typologies nécessitent des ressources humaines importantes, certaines informations sont confidentielles, etc.

Néanmoins, les éléments généraux partagés lors de l'état des lieux semblent aller dans le sens des études existantes, avec notamment dans la Loire :

- Globalement, **une hausse des publics** :
 - La BA assiste à une augmentation de 7% des demandes des associations.
 - Les Restos du Cœur relèvent une hausse de 22% des publics et anticipent une aggravation de la situation dans un contexte de crise. Ils alertent également sur la tension à Saint-Etienne, où 1 500 familles sont reçues sur deux jours. Le centre compte ouvrir le vendredi soir et le samedi matin, notamment pour permettre aux étudiants de venir aux distributions.
 - La Croix Rouge estime à 10-15% l'augmentation des personnes accompagnées avec une augmentation des colis distribués en conséquence.
 - Le Secours Populaire évoque une « augmentation sérieuse » qui se prolonge en 2023 dont 2000 personnes à Saint Etienne.
 - A Saint-Etienne, les associations et les services sociaux ne relèvent pas d'augmentation massive selon le CCAS, mais toutes apparaissent au maximum de leur capacité d'accueil. L'association St Vincent de Paul commence à refuser de nouveaux bénéficiaires pour préserver la qualité de l'accompagnement.
- **Une forte représentation de familles monoparentales et de familles nombreuses sur Saint-Etienne.** Familles Rurales alerte sur le nombre de familles en difficulté qui augmente. La situation est particulièrement alarmante pour les jeunes mamans subissant une séparation avec des enfants en bas âges, sans solution de garde.
- **Une forte représentation de bénéficiaires du RSA ;**
- **Des personnes seules ;**

⁸ Phare (2021). Étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid 19) sur les publics reçus par les Restos du Cœur, rapport d'étude. SAMU social (2020). Aux guichets de l'aide alimentaire : les « nouveaux » publics du confinement ? Rapport d'étude.

- **Des étudiants, très fortement impactés pendant la crise Covid ;**
- **Une augmentation des publics étrangers** dans les distributions, notamment avec l'arrivée de réfugiés ukrainiens.
 - Les Restos accueillent ainsi des réfugiés ukrainiens dans tous leurs centres. Le Comité d'entraide du Roannais a distribué 334 colis à 15 familles ukrainiennes sur Roanne, et 682 colis à 48 familles ukrainiennes orientées par l'association Pierre Valda.
 - La Croix Rouge alerte également sur les situations des personnes sous obligation de quitter le territoire (OQTF), qui vivent à la rue et ne perçoivent aucune aide en dehors des associations offrant un accueil inconditionnel. Même constat pour le Secours Populaire, qui accueille souvent des familles en demande d'asile et sans domicile fixe, notamment des femmes seules avec des bébés. Pour la première fois cette année la fédération a acheté des couvertures de survie pour ces familles et l'achat de thermos est également envisagé. Le Secours Populaire rappelle ainsi que la précarité alimentaire de ces familles découle d'autres problématiques, qui ne peuvent être réglées par la distribution unique de colis alimentaires.
- **De nouveaux publics :**
 - **Les travailleurs pauvres**, particulièrement impactés par l'inflation ;
 - **Des retraités pauvres ;**
 - **Des mineurs non accompagnés (MNA)**, en particulier à Saint-Etienne. Les Restos accueillent ainsi 40 mineurs résidant à l'ATPAC Maison solidaire. Le Conseil départemental souligne que les MNA bénéficient d'un accompagnement, ces mineurs étrangers pouvant donc être en procédure de recours pour obtenir ce statut.

III. Les attentes vis-à-vis de la coordination

A. Des exemples de coordinations existantes sur le département

La coordination Roannaise d'aides financières (CRAF)

Une coordination d'aides financières existe depuis 2004 sur le Roannais afin d'aider les personnes à surmonter des difficultés financières et régler des charges quotidiennes auxquelles elles ne peuvent faire face (aide vitale – comprenant l'aide alimentaire -, loyer, énergie, mutuelle...). Y participent :

- Des associations : Emmaüs, St Vincent de Paul, le Secours Catholique, le Secours Populaire, le Comité d'Entraide du Roannais
- Des CCAS : Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau, Villerey, Renaison.

Le rapport d'activité 2022 du Comité d'entraide résume le fonctionnement de cette coordination : « Les dossiers sont instruits par les travailleurs sociaux ou les CCAS et présentés à la commission par un agent du Département. Les aides octroyées sont versées directement aux créanciers sur facture. Quant aux aides vitales, elles sont remises directement en espèces aux personnes concernées ». A titre d'exemple, le Comité d'Entraide a participé la même année à hauteur de 3 563 €.

En parallèle de cette coordination d'aides financières, le CCAS de Roanne souhaiterait lancer une coordination d'aide alimentaire, les associations étant peu en lien en dehors de la CRAF.

Des distributions alimentaires coordonnées - Loire Nord

Des distributions alimentaires coordonnées par la Croix Rouge ont lieu dans plusieurs villages dans le Nord de la Loire (secteur roannais), notamment Saint-Just-en-Chevalet, Changy, Lay, Roanne Centre, Renaison, Boën-sur-Lignon. La Croix-Rouge livre les denrées de la BA dans les points de distributions tous les 15 jours. Les distributions sont ensuite gérées ensemble par des bénévoles de la Croix-Rouge mais aussi d'associations comme le Secours Catholique et l'Ordre de Malte. Des liens ont été créés avec les services sociaux, les maires et les CCAS pour monter ce projet qui visait à l'origine 145 familles, et qui en aide actuellement 450.

Axe 5 « Gouvernance alimentaire » du PAT de Saint-Etienne Métropole

L'axe 5 du PAT de Saint-Etienne Métropole se consacre à la préfiguration d'une gouvernance alimentaire sur le territoire de la métropole, en cours de travail. Elle pourrait associer opérateurs classiques de l'aide alimentaire et nouveaux acteurs (comme VRAC, la Fabuleuse Cantine...), la ville de Saint-Etienne, les CCAS, le département... Cette gouvernance sera à penser en cohérence avec la coordination départementale.

B. Des attentes en demi-teinte quant à la coordination départementale

En juillet et novembre 2020, deux **instructions gouvernementales** demandent aux préfets de créer ou de renforcer des instances départementales de lutte contre la précarité alimentaire, pour gérer dans un contexte de crise les actions mises en place (**budgets, chèques services, questions logistiques**, etc.). Pour celles mises en place, les instances sont généralement animées par les services de l'Etat (DDETS).

Dans la Loire, bien que les subventions aient augmenté pendant la crise autour des problématiques d'aide alimentaire, l'instance départementale ne s'est encore jamais réunie. L'état des lieux a permis de sonder les différentes parties prenantes sur leurs attentes et besoins en matière de coordination départementale. La conclusion provisoire de ce sondage est qu'il y a peu d'attentes envers le niveau départemental.

Pour les acteurs qui voient un intérêt à cet échange départemental, il s'agit principalement d'une posture d'animation, de favoriser les échanges entre les têtes de réseau pour envoyer, au local, le message qu'un travail commun est possible.

Le tableau suivant résume les positions des acteurs rencontrés, qui ne reflètent pas nécessairement l'ensemble de leur structure :

Structure	Posture coordination
Conseil Départemental	Nécessité de maintenir les coordinations locales existantes Pas de compétence du Département au copilotage d'une coordination départementale
Banque alimentaire Loire	Ouverture sur la coordination Intérêt sur les ramasses et travail à mener sur de nouvelles sources d'approvisionnement
Restos du Cœur	Ouverture sur la coordination si utile et non chronophage Intérêt d'un travail coordonné sur les approvisionnements
Croix Rouge	Grande ouverture sur la coordination Intérêt pour le lien avec autres têtes de réseau Intérêt pour travailler sur les dispositifs itinérants (maillage, transfert d'expériences)
Secours Catholique	Ouverture sur la coordination Mise en avant du rôle de l'Etat (attribution des crédits) Vraies attentes sur accès digne à l'alimentation
Secours Populaire	Discours global réservé sur la coordination, intérêt pour répondre aux difficultés rencontrées (en particulier stockage – projets type plateforme mutualisée)
Familles rurales	Très pro coordination pour dynamiser le travail associatif et travailler un accès digne à une alimentation de qualité
PAT SEM	Intérêt pour la coordination si bien articulée entre différents niveaux de gouvernance ; focus sur le partage de données et de connaissances
Ville de Saint Etienne	Coordination départementale intéressante sur le principe, mais échelle trop large pour la Ville

PAT Roannais	Intérêt pour faire du lien avec les autres territoires
Comité Entraide Roannais	Pas d'intérêt à participer à la coordination, échelle trop large

Annexe : Liste des entretiens réalisés

Structure	Prénom et nom	Fonction	Date d'entretien
Banque alimentaire Loire	Jean Goyet	Président	17 mars 2023
Croix-Rouge Française	Gérard Charreyre, Claude Thomas	Président délégation Loire et Vice-président de l'action sociale	8 mars 2023
Restos du Cœur	Antoine Geraci	Président	10 mars 2023
Secours Catholique	Myriam Olivier	Chargée de mission accès digne à l'alimentation	02 juin 2023
Secours Populaire	Dominique Roche	Secrétaire Générale	7 juin 2023
Familles Rurales Loire	Christophe Rial, Karen Romero	Chargés de mission vie associative	14 mars 2023
Comité d'entraide du Roannais	Eric Debussy	Président	10 mars 2023
Conseil Départemental	Nathalie Grangonnet	Conseillère technique, pôle vie sociale	23 mars 2023
Saint-Etienne Ville	Jean-Bernard Montagnon, Alexandra Romier	Coordinateurs aide alimentaire	9 mars 2023
Saint-Etienne Métropole, PAT	Fanny Airale, Géraldine Sierra	Chargée de mission développement local, Chargée de mission cohésion sociale	2 mars 2023
PAT Roannais Agglomération	Françoise Valette	Chargée d'animation du PAT	8 mars 2023

Agence nouvelle des solidarités actives

www.solidarites-actives.com

Association loi 1901

N° de Siret : 488 527 326 000 26

28, rue du Sentier 75002 Paris

Tél. : 01 43 48 65 24

✉ contact@solidarites-actives.com